



Onde de Choc

NUMÉRO 11

DECEMBRE 2025

En deuil

CGT-CD90
Adresse :
27, avenue Sarrail
90000 Belfort
Messagerie :
cgtcd90@gmail.com

SOMMAIRE :
P1- En deuil
P2- Devoir de mémoire
P3- Les 3 dames
P4- Les exclus
P4- Le bouquet final

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

AVIS DE DECES

La CGT-CD90 a le regret de vous annoncer le décès brutal du :

Comité Social Départemental né à Belfort en 1988
Survenu le 11 décembre 2025 à l'âge de 37 ans.

Les heures sombres que nous traversons, ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel.

Nous, les 700 pétitionnaires,
sommes l'espoir et la lumière de demain.

Vendredi 21 novembre, le Président Florian Bouquet a indiqué aux représentants du CSD sa décision de mettre un terme à la convention liant le Département au CSD. Ainsi, il signe de facto la mort de cette association chère au cœur des agents du Départements, du SDIS et du foyer de l'enfance. L'histoire retiendra le nom de Bouquet comme fossoyeur* du CSD, institution au sens noble du terme au service des agents créée en 1988. La raison de cette décision ?

Une soit disante inadéquation entre l'offre de prestations du CSD et attentes des agents. Le président du CD90 et l'administration complice auraient reçu des messages dans ce sens émanant des salariés. Messages qui, soit dit en passant, n'ont pas été transmis aux représentants du CSD et qui sont diamétralement opposés aux enseignements tirés de la transparente et complète enquête de satisfaction annuelle.

Il est bon de rappeler également que les récentes décisions prises par les élus du CSD (mise en place de plafonds, fin de la restauration) ont permis de retrouver un équilibre comptable en 2025. Le Président du CD emboite ainsi le pas à Damien Meslot. Le CSD disparaît comme le COS au détriment des agents territoriaux.



* Déf CNRTL fossoyeur au fig, littér :
Celui qui participe à la disparition ou à l'anéantissement de quelque chose.

Devoir de mémoire

Le CSD œuvrait chaque jour pour :

- 1 387 actifs
- 886 conjoints
- 575 enfants
- 363 retraités

Aides sociales

- Prêt aux agents jusqu'à 500 €
- Secours exceptionnel et ponctuel

En proposant un panel varié de prestations :

"l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde"

(Nelson Mandela).



Billetterie

- Cinéma
- Bowling des 4 As à Belfort
- Théâtre des Marionnettes
- Piscine
- Patinoire



Aide lors de séjours familiaux

- centres familiaux de vacances
- gîtes ruraux, VVF
- campings (France et étranger) à des prix très avantageux pour les familles avec des partenaires historiques tels que La Belle Montagne, Sunelia, Homair, Sandaya



Noël

- Aide versée aux enfants jusqu'à 16 ans sous forme de carte cadeau.
Un spectacle proposé aux enfants chaque année

Remboursement spectacles

- évènements sportifs
- concerts
- opéra
- théâtre
- cirque
- trains et bus touristiques
- promenades en bateau
- parcs animaliers
- marionnettes
- entrées de musées
- visites de monuments historiques
- visites de châteaux

Aide pour les séjours enfants

- centres aérés
- camps / colonies
- classes d'environnement (mer, neige, campagne)
- stages avec hébergement
- séjours linguistiques





Le CSD, c'était aussi des propositions de sorties et de voyages permettant aux agents et à leurs familles de tisser des liens de convivialité et d'amitié.

Les sorties en bus à Europapark (en moyenne 2 par an) qui concernent de nombreuses familles avec l'affrètement de 2 bus soit 100 personnes pour chaque sortie.

Le bus pour les marchés de Noël

Les séjours cette année à Berlin et en Toscane.

Le CSD, c'est aussi un étang lieu de rencontre et de convivialité.

En complément, le CSD adhérait à deux organismes de gestion d'activités sociales : F.R.A.C.A.S. – C.N.A.S.

Aujourd'hui le Président du CD veut priver l'ensemble des agents, familles, retraités de l'ensemble de ces prestations.

Il envoie fièrement un mail stipulant que les agents vont bénéficier du CNAS en 2026.

Il convient de rappeler qu'ils étaient déjà adhérents au CNAS en tant que membres du CSD, à l'exception des agents n'ayant formulé aucune demande.

Décision du Président du Conseil Départemental contraire à l'intérêt général.

Trois dames sur le carreau



En actant la fin du CSD, le Président endosse la lourde responsabilité du licenciement des trois salariées embauchées par le Comité Social Départemental. Lorsque ses représentants ont demandé un éventuel reclassement dans les effectifs du CD (Comme en ont bénéficié les 9 agents titulaires de la fonction publique et l'agent en CDI de la MIFE), ils se sont vus opposer une fin de non recevoir.

Une décision aussi désolante que décevante puisque l'administration s'engage à désigner un correspondant CNAS au sein de la Direction des Relations Humaines pour faciliter les démarches. Bon courage à l'heureux élu qui en aura la charge compte tenu des difficultés rencontrées par les agents pour bénéficier de manière optimale des prestations CNAS.

Des prestations CNAS, dont le taux de retour a été de 99,78% en 2025, autrement dit une gestion en bon père de famille, par les salariés du CSD.

Afin d'illustrer ce propos, le tableau ci-dessous met en évidence que, sur une période de trois ans, la ville a « dix sous » la somme de 251 505 euros dans le sable.

Argent, autrefois pour les agents, aujourd'hui pour qui ?



Indicateurs au 31 décembre 2024 : GRAND BELFORT et VILLE DE BELFORT

	2022	2023	2024	Evolution AN-1
Nombre d'adhérents	1 634 agents	1 694 agents	1685 agents	- 0,5 %
Nombre de bénéficiaires (ayant reçus au moins une prestation)	841 agents soit 51 %	923 agents soit 54 %	923 agent soit 55 %	+ 1 %
Montant de la cotisation	337 999 €	342 309 €	361 884 €	+ 5,7 %
Nombre de prestations attribuées	3 674	4 975	5 040	+ 1,3 %
Montant total des prestations attribuées	266 685 €	266 034 €	257 968 €	- 3 %
Taux de consommation global = Montant total des prestations attribuées / Montant de la cotisation	79 %	78 %	71 %	- 7 points
Montant moyen perçu par bénéficiaire = Montant total des prestations attribuées / Nombre de bénéficiaires	317 €	288 €	279 €	- 3 %



Retraités, mal aimés

Tout en haut de la liste des grands perdants, les agents retraités du Département qui sont de fait exclus du CNAS avec la fin du CSD. Interpellé sur ce sujet par les représentants du CSD, le Président, parfaitement conscient de la chose a assumé sans vergogne une des non moindres conséquences de sa décision.

Cette année les maigres victuailles composant le panier garni « offert » à nos collègues retraités auront un goût bien amer...



Le bouquet final

La CGT-CD90 n'est pas fataliste et mettra tout en œuvre pour changer les stratégies anti-sociale de notre collectivité.

Au fil des différentes instances auxquelles participent vos représentants syndicaux CGT, il faut saluer une certaine constance :

Agressivité, dédain, affirmations non étayées pour tenter d'anéantir tout échange pouvant être constructif. Le refus quasi systématique du dialogue dès lors que la controverse s'invite et qu'elle diverge du discours établi.

Des comptes rendus de séance, exceptionnellement rédigés avec exactitude et dans les temps légaux.

Pour un représentant public, qui doit être le garant des échanges entre partis et partenaires sociaux, il est dommageable pour le débat démocratique qu'un président impose, de par sa position, un leadership mal à propos sans faire preuve de tempérance.

Suite aux propositions présentées par les représentants du personnel, il reste droit dans ses bottes et indique que l'ensemble des pétitions ira enrichir les archives.

Est-il nécessaire de rappeler qu'un élu est mandaté dans une fonction, et que s'il doit des comptes aux administrés, il en va de même vis-à-vis des agents de la collectivité !

Dans une société déjà meurtrie à bien des égards, le message est clair et la barre reste bel et bien à tribord.

« Mon objectif est clair : offrir à tous les agents des dispositifs fiables, homogènes et durables, adaptés à leurs besoins. » mail du Président du 8 décembre 2025

Langue de bois... Concrètement, des mots vides de sens.

« Mon engagement à vos côtés est total. Toutes les décisions prises aujourd'hui, comme celles à venir, le seront toujours dans votre seul intérêt. » mail du Président du 8 décembre 2025

À l'image de la prime de pouvoir d'achat, des congés imposés... Les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Espérons que nombre d'entre nous ne croient plus au Papa Noël.

Ne pensez pas que le pouvoir autoritaire et les attaques contre la liberté d'expression ne surviennent que chez les autres.

**Une certitude néanmoins : qu'il soit d'artifice ou floral,
le bouquet est éphémère.**